

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de VAUDEURS

5.1.2.18 Plan des servitudes d'utilité publique

Ensemble de la commune au 1/8 000ème

Plan n°5.1.2.18

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire : le 28/05/2021

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules DIDEROT - 70003
YVES-ROGER
Tél : 03 86 76 54 41 / Fax : 03 86 76 51 89
initialed@yves-roger.fr

Agence de Besançon
Tél : 03 83 83 53 29 - initialed@agoraparc.fr

0 70 140 210 280 350 m

* Origine cadastre (C) : DOFIP - Droits de l'Etat réservés - 2017
Plan cadastre actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

— Limite de la commune concernée

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques

— Monument historique

— Périmètre de protection

AS1 : Servitude attachées à la protection des eaux potables instituées
en vertu de l'article L.20 du Code de la santé

— Périmètre de protection immédiat

— Périmètre de protection rapproché

— Périmètre de protection éloigné

I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

— HTB

— HTA

— EL7 : Servitudes d'alignement

